

ASSOCIATION FRANCE PALESTINE SOLIDARITÉ NORD PAS-DE-CALAIS - Bulletin n°99 - Janvier 2015

AFPS 59-62 MRES (Maison Régionale de l'Environnement et de la Solidarité)
23, rue Gosselet - 59000 - LILLE Site : www.nord-palestine.org Bulletin : JPC@nord-palestine.org

Edito :

Engagés pour Gaza et tous les Palestiniens

La première manifestation publique de notre association de soutien au peuple palestinien, en 2015, s'est déroulée à la MRES à Lille, dans une salle d'exposition bondée. Elle s'appelait « **retour sur Gaza** », était organisée par le club de la presse le 13 janvier dernier, et voyait la participation, outre celle de Pierre Barbancey, grand reporter à l'« Humanité » et notre amie Mireille Gabrelle, celle de nombreux militants et responsables lillois.

Ceci au moment même où ce club de la presse mobilisait, à Lille, et dans le pays, dans le cadre d'une mobilisation citoyenne, pour la liberté après les attentats à Paris et pour la volonté de vivre ensemble. **Cette mobilisation fut détournée de ses objectifs par un défilé parisien, marqué par la « provocation obscène » que constitua la présence, dans un défilé de chefs d'États liés au monde occidental, et à l'OTAN, des Lieberman, Bennet, et Netanyahu. Dès la prise de connaissance de la présence de ces criminels de guerre, L'AFPS Nord-Pas de Calais, relayant l'appel national, indiquait que la place de ces gens-là « est effectivement à La Haye. »**

C'est un signe fort que veut donner l'AFPS Nord-Pas de Calais avec ce « retour sur Gaza. » Volonté, aux côtés des Palestiniens, de lutter pour la levée d'un blocus de Gaza, illégal et terriblement meurtrier en cet hiver. Volonté que les criminels de guerre israéliens comparaisent au Tribunal Pénal International ainsi que la Présidence de celui-ci entame les procédures. **Volonté de poursuivre le Boycott/Désinvestissement Sanctions contre Israël. Des rencontres et manifestations publiques se préparent pour fin mars, nomment pour la « Journée de la Terre. »**

Mais nous voulons aussi parallèlement approfondir les liens que notre association, ses adhérents et amis, entretiennent avec le peuple palestinien. Une première mission de notre association en Palestine est en cours de préparation. **Le travail de parrainage des prisonniers est en cours d'approfondissement.** Des réunions des marraines et des parrains se préparent. Alors que l'occupant poursuit arrestations, détention administrative, répression dans les prisons, l'AFPS Nord-Pas de Calais mobilise. **Nous poursuivons le secours médical en liaison étroite avec la communauté palestinienne du Nord et Palmed France.**

Un travail visant à la reconstruction de Gaza est en cours, en liaison étroite, avec nos correspondants locaux. C'est à un rassemblement large, d'associations, de militants, de forces syndicales et d'élus, que nous appelons. Sans vouloir nous couler dans les directives occidentales faisant la part belle à Israël.

Nous réaffirmons notre soutien à la résistance palestinienne à Gaza, où l'Union Européenne persiste dans sa volonté de placer le Hamas, l'une de ses forces principales, parmi les organisations terroristes. Fidèle au mandat du dernier congrès, l'AFPS Nord-Pas de Calais poursuit son combat pour que Hamas et FPLP sortent de la liste européenne des organisations « terroristes »

Jean-François Larosière, Président de l'AFPS Nord-Pas de Calais

Secours médical aux Palestiniens

Note d'action janvier 2015

Cette note est rédigée suite à la rencontre entre l'AFPS Nord-Pas de Calais et Palmed France le mardi 13 janvier.

Palmed a fait état de ses **actions en Palestine** actuellement :

- Deux missions ont été menées à Gaza avec réalisation de transplantations rénales (14 patients)
(http://palmedeurope.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=126:lequipe-de-transplantation-renale-de-palmed-arrivee-a-gaza&catid=3:activites-medicales&Itemid=13)
- En Cisjordanie des soins en urologie ont été menés à bien à Bethléem, Jénine et Hébron (30 patients)
(http://palmedeurope.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=127:huitieme-mission-durologie-accomplie-avec-succes-&catid=3:activites-medicales&Itemid=13)

Convois médicaux. Ils ne sont pas possible actuellement même si il n'y a pas de renoncement à les faire parvenir à Gaza. Quelques matériels de faible volume peuvent parvenir à Gaza.

Cela veut dire que ce qui est préférable en matière de secours médical est de faire des collectes ou de faire un versement à l'AFPS Nord-Pas de Calais (Chèque à l'ordre de l'AFPS Nord-pas de Calais avec mention « secours médical ») transmis ensuite à Palmed.

Stockage : avec ce qui est déjà recueilli des containers à Aniche deviennent nécessaires (2 containers)

Palestiniens au Liban (du Liban et de Syrie). Les actions évoluent de façon positive. Une mission part le 12 février. Une équipe de 10 médecins est prévue sur plusieurs camps de réfugiés.

Le travail est régulier avec l'hôpital Hamchari du Croissant Rouge Palestinien à Saïda. L'équipe médicale y est diversifiée.

Marie-Claude Hamchari est prête à travailler avec Palmed Europe en vue d'une mission de soutien psychologique pour les enfants. Un projet est en cours.

Mohamed Salem propose qu'à l'exemple de ce qui se fait à Nîmes des projets concrets et chiffrés soient proposés lors de nos actions : rencontres, repas... : à Nîmes les 16 000 euros récoltés achèteront un respirateur artificiel pour les enfants. Mais il y a des projets réalisables à 1500 euros ou à 5000. Le prochain repas de Louvroil le 7 février a été évoqué.

Dans la dernière partie de la rencontre a été évoqué ce qui se trouve dans la note concernant **la reconstruction de Gaza :**

1 Les possibilités de formation qu'offre le Lycée agricole de Wagnonville jusqu'à ses formations de techniciens en sciences et techniques de laboratoire

2 Ce qui est proposé par l'Agence de l'eau Nord-Picardie, avec y compris des subventions possibles en matière d'assainissement.

Ces deux établissements sont situés à Douai

Marie Élise Blanchard - Jean-François Larosière

Réponse de Laurent FABIUS, ministre des Affaires Étrangères, à la question écrite
de Alain BOCQUET, député du Nord, maire de Saint-Amand-les-Eaux,
concernant les **prisonniers palestiniens**.

... Cette réponse a attiré l'attention de notre association sur au moins deux points :

1 Ce qui est indiqué concernant la détention administrative des Palestiniens

2 L'attention aux engagements israéliens après la grève des prisonniers palestiniens du printemps 2012. Nous avons soutenu cette action des prisonniers, en mai 2012, en compagnie de Salah Hamouri, venu dans notre région après sa libération. Il contribuait à toute l'action de solidarité militante avec les prisonniers nationalement et régionalement.

Le développement de cette solidarité est plus nécessaire que jamais, ainsi que nous l'avons affirmé le 29 novembre dernier, en présence des représentants des prisonniers palestiniens, à Lille. Nous apprenons la prolongation, ces jours derniers, de la détention administrative de militants palestiniens et d'élus. Nous avons demandé à Alain Bocquet d'intervenir auprès du Ministre afin que celui-ci n'en reste pas à l'affirmation de principes mais aussi afin qu'il intervienne concrètement pour que ces principes soient appliqués.

Notre travail de solidarité avec les prisonniers doit se développer. Avec les adhérents de l'association, comme avec les 94 marraines et parrains du Nord-Pas de Calais, des réunions de soutien aux prisonniers et les parrainages sont en cours de programmation.

Nous exigeons la libération de tous les prisonniers.

Jean-François Larosière,

Monsieur le Député-maire

Paris, le 22 décembre 2014

Vous avez appelé mon attention sur la situation des prisonniers palestiniens.

La France suit attentivement la situation de ces détenus. Tant à titre national qu'avec ses partenaires européens, elle rappelle à Israël que leurs conditions de détention doivent être conformes aux obligations prévues par les conventions internationales.

Lors de la session du Conseil des droits de l'Homme de mars 2014, la France a appelé à l'application du droit international, en particulier de la Convention de Genève relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre, dans les Territoires palestiniens. Elle a soutenu la résolution 25/28, exprimant son inquiétude devant le recours continu et étendu à la détention administrative. Cette résolution demande l'application intégrale de l'accord conclu en mai 2012 et l'ouverture immédiate d'une enquête indépendante sur tous les cas de décès en détention et appelle Israël à libérer tous les prisonniers palestiniens dont la détention n'est pas conforme au droit international.

Au-delà, le récent conflit à Gaza a illustré le caractère insoutenable de l'absence d'horizon politique et la nécessité de faire enfin prévaloir une solution politique au conflit israélo-palestinien, fondé sur la reconnaissance des deux États : un État palestinien démocratique et viable, vivant en paix et en sécurité aux côtés de l'État d'Israël.

Lors de la conférence du Caire pour la reconstruction de Gaza, j'ai fait valoir l'urgence de sortir de l'impasse politique et, compte tenu des échecs précédents, d'adapter la méthode de négociation. J'ai plaidé pour un élan collectif impliquant davantage la communauté internationale, afin de partager le coût politique des difficiles, mais nécessaires, décisions à prendre. Dans cette négociation diplomatique, la reconnaissance de l'État palestinien constituera un instrument de règlement définitif du conflit un levier au service de la paix. Dans cette perspective, la France poursuit ses efforts aux Nations unies et travaille à un projet de résolution qui puisse fédérer un maximum de partenaires et permettre l'endossement d'un cadre de négociation par la communauté internationale.

Soyez assuré que la France ne ménage aucun effort pour que ce conflit qui a causé tant de souffrances depuis plus de soixante ans, trouve une solution juste et durable.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député-maire, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Mardi 13 janvier à la MRES de Lille

Débat « Retour sur Gaza » des "Mardis de l'info"

organisé par le Club de la Presse avec Pierre Barbancey et Mireille Gabrelle

La salle d'exposition de la MRES à Lille était bondée, le 13 janvier en soirée, pour un club de la presse Nord-Pas de Calais dont le thème était "Retour sur Gaza" avec notamment la participation de Mireille Gabrelle de l'AFPS Nord-Pas de Calais, et de Pierre Barbancey, Grand Reporter à l'Humanité.

Concernant "Charlie", pour qui le club de la presse est tout particulièrement mobilisé, si la condamnation des attentats contre les journalistes fait unanimité, le défilé des chefs d'Etat dont certains comme



Netanyahu relèvent de la Cour Pénale Internationale, la fait contre lui. Mireille Gabrelle a rappelé à ce sujet la position exprimée par Salah Hamouri.

Pierre Barbancey, présent à Gaza en juillet et août 2014, met en avant l'ensemble de la résistance palestinienne à Gaza face aux bombardements israéliens. Le Hamas qui est l'une des composantes de cette résistance est particulièrement représentatif à Gaza. Il met en évidence la collaboration entre les différentes composantes de la résistance face à l'agresseur israélien. Il témoigne de l'acharnement criminel de l'armée israélienne contre la population palestinienne: ainsi sur les écoles et sur la jeunesse. Il porte des exigences quant à la place du débat anti impérialiste dans la politique française.

Mireille Gabrelle explique le travail commun qui s'est accompli, notamment à Lille mais la mobilisation est régionale, entre un mouvement spontané de soutien au peuple palestinien dans les quartiers populaires et l'AFPS, aboutissant à d'immenses manifestations en juillet et août. Il y en eut au total 20, soit 2 à 3 par semaine. Cette mobilisation exceptionnelle a été possible parce que l'AFPS 59/62 s'était mobilisée dès juin contre les arrestations israéliennes en Cisjordanie. Mireille donne des éléments de la vie des manifestations (éléments d'explication au micro, pétitions dans la manifestation avec des militant(e)s, mots d'ordre ainsi ceux relatifs à la campagne de boycott-désinvestissement-sanctions, souscription pour les secours aux victimes) pour ce qui fut un mouvement jeune, populaire et à forte composante féminine. Un mouvement qui s'est appuyé sur les organisations syndicales (CGT, FSU, Solidaires), y compris pour le tri des médicaments en vue d'un convoi médical pour Gaza, et toujours mené en liaison étroite avec la Communauté Palestinienne du Nord. Un mouvement aboutissant à de premières victoires: gel du jumelage de Lille avec la ville israélienne de Safed par exemple.

Les intervenants plaident pour une sortie du Hamas de l'étiquette "terroriste". Rappel est fait des exigences du congrès de l'AFPS de 2013 : l'Union européenne doit rayer Hamas et FPLP de sa liste des organisations terroristes.

JFL

Comme nous avons boycotté l'Afrique du Sud du temps de l'apartheid, nous nous inscrivons aujourd'hui dans la campagne BDS (Boycott-Désinvestissement-Sanctions) qui développe au niveau mondial des actions non violentes pour faire pression sur le gouvernement israélien *jusqu'à ce qu'Israël respecte complètement les dispositions du droit international*

En tant qu'outil d'expression citoyenne pour l'application du Droit international, la campagne BDS est non seulement légale, mais **lutte contre l'illégalité** de la politique israélienne. La politique d'Israël, c'est la colonisation, c'est-à-dire imposer l'apartheid par la force armée.

TEVA, première entreprise pharmaceutique israélienne, est une puissante multinationale, le premier producteur de médicaments génériques au monde. Par son apport financier à l'Etat d'Israël, elle contribue au financement des opérations militaires à Gaza et au développement de la colonisation de la Cisjordanie y compris Jérusalem-Est, au mépris des droits du Peuple palestinien et des résolutions internationales, en toute impunité !

Par ailleurs, les nombreux check points israéliens entravent la circulation des Palestiniens et donc leur accès aux hôpitaux et aux soins. A Gaza, ce sont des ambulances, et des infrastructures sanitaires et médicales qui ont été détruites.

Je refuse de me soigner avec les médicaments d'un pays qui empêche tout un peuple de vivre libre et en paix sur sa terre, depuis plus de 60 ans,

Je refuse de me rendre complice d'Israël,

- État colonial, criminel et raciste !

JE REFUSE D'ACHETER LES PRODUITS TEVA !

- en collant le sticker
« TEVA j'en veux pas » sur la carte vitale
- en disant au pharmacien
« Non merci pas TEVA. Une autre marque svp »



L'AFPS soutient la lettre ouverte à Angoulême : Drop Sodastream !

L'AFPS salue l'engagement des artistes et du monde de la bande dessinée demandant à la direction du Festival d'Angoulême de "couper les liens" avec l'entreprise israélienne Sodastream.

Lettre ouverte à : Monsieur Franck Bondoux

Direction du Festival international de la bande dessinée

Nous, dessinateurs, illustrateurs, écrivains, éditeurs, distributeurs, traducteurs, critiques et travailleurs dans l'industrie de la bande dessinée, aux côtés de gens de conscience de tous les pays du monde, ré-affirmons notre appel de Février 2014 au Festival international de BD d'Angoulême d'abandonner tous liens avec la société israélienne Sodastream. En outre, nous demandons instamment au Festival d'Angoulême, ainsi qu'à tous les festivals, conventions, et célébrations de la bande dessinée et de l'art de la caricature auxquels nous participons, de rejeter tout partenariat, financement ou coopération avec une société israélienne ou une institution qui ne favorise pas explicitement la liberté et la justice pour les Palestiniens, ainsi que l'égalité des droits et l'égalité entre les israéliens Juifs et Palestiniens, en particulier le gouvernement israélien et ses consulats, tant qu'Israël continuera à dénier aux Palestiniens leurs droits. Aujourd'hui, la société Sodastream se vante fièrement de l'emplacement de son usine dans la colonie illégale de Maale Adumim, ce qui la rend complice du crime d'occupation militaire. Cependant, même si, grâce entre autres à la campagne de pression lancée l'an dernier, Sodastream déplace sa fabrication dans le Néguev (territoire palestinien dont les Bédouins sont me-

nacés d'expulsion de leurs terres ancestrales par le "Plan Praver" du gouvernement israélien), elle, comme d'autres entreprises et institutions israéliennes complices, fait partie d'un système basé sur le nettoyage ethnique de masse des communautés palestiniennes, et maintenu en place par le racisme et la discrimination. Comme d'autres entreprises israéliennes, elle contribue à l'économie d'un Etat qui a procédé à une agression militaire brutale contre la population civile dans la bande de Gaza à l'été 2014, faisant plus de 2100 morts, dont plus de 500 enfants. Nous ne pouvons pas accepter que notre art soit utilisé pour blanchir ces crimes, comme le ministère israélien des Affaires étrangères a explicitement déclaré qu'il tentera de le faire, à travers sa campagne « Brand Israël ». Angoulême, un centre d'appréciation de la bande dessinée à l'échelle internationale, ne devrait pas être utilisé de cette manière.

Nous vous demandons à nouveau de couper les liens entre le Festival et Sodastream, et nous étendons notre appel aux administrateurs et organisateurs, aux éditeurs et aux associations de bande dessinée et d'illustrateurs à travers le monde. Pas de "business as usual" avec Israël !

Envoyer via le site Association France Palestine Solidarité <http://www.france-palestine.org>

Hommage de l'AFPS Nord-Pas de Calais à Georges Hage

Douai le 22 janvier 2015

L'AFPS Nord-Pas de Calais apprend avec émotion la disparition de Georges Hage, militant communiste et député du Nord de 1973 à 2007. Il était une grande figure révolutionnaire du Douaisis et du pays. Il avait remplacé à l'Assemblée Nationale un autre militant historique : Arthur Ramette qui fut élu à Douai, au premier tour, à l'Assemblée Nationale, en 1932, sanctionnant ainsi le représentant local de l'impérialisme et de l'Union Sacrée.

Député des ouvriers, professeur d'Éducation Physique et Sportive à l'École Normale de Douai, il était un internationaliste conséquent. Membre de commission des Affaires Sociales à l'Assemblée Nationale, il siégea aussi à la commission des Affaires Étrangères, où fut un défenseur des droits nationaux du peuple palestinien.

Il fut membre du Comité d'Honneur du Comité national de soutien pour la Libération de Salah Hamouri. Salah, jeune franco palestinien innocent, était emprisonné par les occupants israéliens, après un procès inique et sans légitimité. Il fut de ceux qui reçurent sa mère, Denise, à Douai, aux côtés de son successeur Jean - Jacques Candelier, de Marc Dolez, député, le 28 septembre 2008, et du Maire de la Ville, Jacques Vernier. Un large rassemblement pour la libération de Salah se lançait dans le Nord-Pas de Calais comme dans l'ensemble du pays.

L'AFPS Nord-Pas de Calais exprime à Odile, son épouse, secrétaire du groupe de Douai de l'AFPS 59/62, à son fils, à ses amis et camarades, toute son amitié et sa solidarité.



Photo septembre 2008 à Douai

Mercredi , à 18h30, sur Radio Campus (106,6) « ¼ d'heure en Palestine »
Jeudi 29 janvier , de 13h30 à 15h30, Paris 6 ^e Fontaine Saint-Michel: Rassemblement de solidarité avec G.Abdallah >>
Vendredi 30 Janvier , à 20h, à l'Église de Saint-Josse-ten-Noode (Belgique) : Spectacle Al Manara >>
Mardi 3 Février , à 18h, à la Maison de la Culture et de la Cohésion sociale de Molenbeek-Saint-Jean (Bruxelles) : Rencontre entre musique palestinienne et musique classique avec l'ensemble Dal'ouna >>
Samedi 7 février , à 19h, salle polyvalente, 130 route d'Avesnes à Louvroil : Soirée de soutien au peuple palestinien >>
Mardi 10 février , à 18h, Médiathèque A.Malraux, 26 rue Famelart à Tourcoing : Organisé par l' Institut du monde arabe en Nord-PasdeCalais Conférence « Monde arabe et Première Guerre mondiale » par Henry Laurens >>
Samedi 14 février , à 10h15, à la MRES de Lille : Réunion du Conseil de l'AFPS 59/62
Vendredi 27 mars , au Bar Live, 301 Avenue des Nations Unies à Roubaix : Soirée en soutien à la Palestine

COTISATION ANNEE 2015

<http://www.nord-palestine.org/COTISATION2015.pdf>

Vous avez fait confiance à notre association l'année dernière ce dont nous vous remercions. Plus que jamais les Palestiniens ont besoin de votre soutien et nous souhaitons continuer à compter sur vous. Nous vous demandons donc de renouveler votre adhésion en 2014.

Le barème des cotisations est basé sur les revenus de l'adhérent, dans le but de faire baisser la cotisation des plus modestes. Les tranches sont fixées en fonction des revenus du foyer. Vous trouverez donc ci-dessous un bulletin à remplir et à nous adresser à l'adresse qui figure dans l'entête.

Nom : **Prénom**

Adresse :

Code Postal : **Commune :**

Tél. personnel : Tél. mobile :

E-mail :@.....

Profession : Année de naissance :

<u>Tranche</u>	<u>Revenus mensuels adhérent</u>	<u>Cotisation annuelle</u>
1	Inférieurs à 500 € /mois :	10 €
2	De 500 à 1 000 € /mois :	25 €
3	De 1 000 à 1 500 €/mois :	40 €
4	De 1 500 à 2 000 €/mois :	55 €
5	De 2 000 à 2 500 €/mois :	70 €
6	De 2 500 à 3 000 €/mois :	85 €
7	De 3 000 à 3 500 €/mois :	100 €
8	Supérieurs à 3 500 € /mois :	120 €

Signature

- Je cotise dans la tranche n° soit€

Avec la cotisation vous recevez le journal interne *Palestine Solidarité* (4n°/an soit 5€) et notre lettre électronique d'infos mensuelle.
@ N'oubliez pas d'indiquer votre adresse électronique @

- Je soutien les activités de l'AFPS et verse la somme de €.
- J'adresse un don pour « SOS Palestine » d'un montant de €
(Des frais de gestion de 7% seront prélevés par l'association sur ce don.)
- **Je verse la somme totale de€**

Chèques à l'ordre de l'AFPS Nord Pas-de-Calais

La réduction d'impôts est de 66% sauf pour les abonnements, dans la limite de 20% du revenu imposable annuel.